



---

Neuvième Conférence des Etats parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

### **Echange de vues général**

Genève, le 28 novembre 2022

S.E. M Félix Baumann

Représentant permanent de la Suisse  
auprès de la Conférence du désarmement

---

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter de votre élection à la présidence de la 9ème Conférence d'examen de la CIAB et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Nous tenons à vous remercier, ainsi que l'Unité d'appui à l'application, pour tous les efforts déployés pour préparer cette Conférence d'examen.

Je voudrais également adresser nos félicitations aux cinq pays qui ont adhéré à la CIAB depuis la 8ème Conférence d'examen, ce qui nous rapproche toujours plus de l'objectif important qu'est l'universalisation. Nous encourageons tous ceux qui n'ont pas encore signé ou ratifié la CIAB à le faire sans tarder.

Monsieur le Président,

La Convention sur les armes biologiques renforce les interdictions inscrites de longue date au Protocole de Genève de 1925 et a solidifié la norme mondiale contre les agents biologiques et les toxines en tant qu'arme. Veiller à ce que les interdictions stipulées dans la CIAB soient respectées est d'une importance cruciale tant aujourd'hui que dans le futur.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'impact social et économique dévastateur d'une pandémie. La dissémination délibérée d'un agent biologique pourrait avoir des effets d'une ampleur similaire ou supérieure.

Dans ce contexte, la présente Conférence d'examen devrait prendre les mesures nécessaires pour renforcer la Convention et veiller à ce qu'elle reste pertinente dans un environnement en mutation rapide, notamment marqué par l'accélération significative des progrès scientifiques et technologiques.

Alors que nous nous employons à relever cet important défi, permettez-moi de souligner notre inquiétude quant à l'utilisation abusive de la Convention à des fins politiques à court terme. Celles-ci risquent de saper un instrument multilatéral essentiel dans le désarmement et la non-prolifération, dont dépend notre sécurité collective.

Monsieur le Président,

Différentes mesures devraient être prises lors de cette Conférence d'examen en vue de renforcer la CIAB :

Premièrement, nous devrions chercher à tirer parti des travaux entrepris au cours du dernier processus intersessions. Plusieurs propositions ont mûri au cours de cette période, par exemple la proposition de l'Afrique du Sud sur l'article VII, la proposition franco-indienne d'une banque de données sur ce même article ou la proposition d'un code de conduite pour les scientifiques. Elles devraient maintenant être finalisées et incluses dans les résultats de la Conférence.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que la Convention puisse suivre le rythme croissant des développements dans le domaine de la science et de la technologie. S'appuyant sur les nombreuses discussions et propositions dans ce domaine, la Suisse est d'avis que la Conférence d'examen devrait établir un processus consultatif scientifique et technologique qui serait consacré à l'examen des développements scientifiques et technologiques et fournirait ainsi une base technique plus solide et plus complète sur laquelle fonder nos discussions, conclusions et décisions politiques.

Troisièmement, nous devrions revoir le programme intersessionnel en vue de l'améliorer. Le programme actuel n'a pas répondu aux attentes. La promotion d'une action efficace s'est avérée particulièrement difficile et aucune convergence de vues n'a été atteinte au cours de l'ISP actuel. Tout ISP à venir devrait être plus réactif et orienté vers l'action afin de répondre à l'évolution des défis. À cet effet, il devrait notamment bénéficier d'une délégation d'autorité de la part de la Conférence d'examen.

Il convient également de réfléchir au mandat de l'ISP. L'approche progressive qui a caractérisé les ISP précédents ne s'est pas avérée suffisamment efficace pour permettre à la Convention de relever les défis auxquels elle est confrontée. Dans ce contexte, nous voyons l'intérêt d'un processus chargé d'évaluer plus en profondeur les mesures concrètes possibles pour renforcer la Convention dans les différents domaines qu'elle couvre, comme le suggère le document de travail 2. Dans cette optique, permettez-moi de souligner que la Suisse est favorable à l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant qui traite du respect de la Convention. Compte tenu du temps écoulé depuis la suspension des négociations sur un tel instrument, un premier pas dans cette direction consisterait à réexaminer le travail effectué à l'époque pour évaluer quelles mesures peuvent encore être valables aujourd'hui, y compris en ce qui concerne la vérification, et lesquelles ont été dépassées par les évolutions de la société.

Quatrièmement, le renforcement de la coopération et de l'assistance internationales est nécessaire pour relever les défis transnationaux de la biologie moderne. Dans un monde en évolution et globalisé, aucun pays ne peut à lui seul prévenir, détecter et répondre à toutes les menaces pour la santé publique et la sécurité, comme l'a montré récemment la pandémie de Covid-19. La Suisse continue d'attacher une grande importance à la mise en œuvre de cet aspect, et considère qu'il doit rester un élément clé de tout nouveau processus intersessionnel. Nous sommes ouverts quant à l'exploration des moyens d'assurer une mise en œuvre efficace de ce pilier essentiel de la Convention, notamment en renforçant les ressources de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur cette question.

Cinquièmement, le renforcement des mesures de confiance et l'identification des options permettant d'évaluer systématiquement les informations contenues requiert toute notre attention. Les mesures de confiance demeurent le seul outil permettant de prévenir ou de réduire l'apparition d'ambiguïtés, de doutes et de soupçons entre les États parties. Toutefois, le système révèle un certain nombre de lacunes. La participation à cet instrument politiquement contraignant reste relativement limitée. Il sera donc important de se pencher sur cette question et de déterminer quelles mesures pourraient être prises

pour accroître à la fois la qualité et, le cas échéant, le type d'informations fournies par les MRC, ainsi que le nombre de retours.

Enfin, je tiens à souligner que l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques (ISU) s'est toujours montrée essentielle pour soutenir nos objectifs collectifs et aider les États parties à appliquer la Convention. Nous devons non seulement renouveler le mandat de l'ISU, mais aussi le renforcer pour qu'il puisse entreprendre les activités mandatées par les États parties, en particulier lorsque nous chercherons à établir un ISP plus robuste.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

Allow me first to join previous speakers in congratulating you on your election to the Presidency of the 9<sup>th</sup> Review Conference of the BWC and to assure you of the full support of my delegation. We would like to thank you, as well as the ISU, for all your efforts in preparing this Review Conference.

I would also like to convey our congratulations to the five countries that have acceded to the BWC since the 8<sup>th</sup> Review Conference, which brings us ever closer to achieving the important objective of universalisation. We encourage all those that have yet to sign or ratify the BWC to do so without delay.

Mr. President,

The Biological Weapons Convention (BWC) reinforces the longstanding prohibitions of the 1925 Geneva Protocol and has solidified the global norm against biological agents and toxins as a weapon. Ensuring that the prohibitions stipulated in the BWC are upheld is of crucial importance today as it is for future generations.

The Covid-19 pandemic has highlighted the devastating social and economic impact of a global disease outbreak. A deliberate release of a biological agent could have effects of a similar or greater magnitude.

In this context, this Review Conference should take the required steps to reinforce the Convention and ensure that it remains relevant in a rapidly changing environment, notably marked by the significant acceleration of scientific and technological developments.

As we set out to meet this important challenge, allow me to also underline our concern at recent misuse of the Convention in furtherance of short-term political objectives. These risk undermining an essential multilateral disarmament and non-proliferation instrument, upon which our collective security depends.

Mr. President,

Different measures should be taken at this Review Conference with a view to reinforcing the BWC:

First, we should seek to leverage the work undertaken during the past intersessional process. Several proposals have matured during that period, for instance the proposal by South Africa on Article VII, the French-Indian proposal for a databank on that same article or the proposal for a code of conduct for scientists. They should now be finalised and included in the outcome of the Conference.

Second, we must ensure that the Convention can keep up with the increasing pace of developments in the area of science and technology. Building on the many discussions- and proposals in this area, Switzerland is of the view that this Review Conference should establish a scientific and technological advisory process that would be dedicated to reviewing scientific and technological developments and thus,

provide a more robust and comprehensive technical foundation on which to base our policy discussions, conclusions and decisions.

Third, we should review the intersessional programme with a view to improving it. The current programme has not matched expectations. Promoting effective action has proven to be particularly difficult and no common understanding was reached during the current ISP. Any ISP going forward should be more responsive and more action-oriented in order to respond to changing challenges. To this effect, it should notably benefit from a delegation of authority from the Review Conference.

Consideration should also be given to the mandate of the ISP. The incremental approach that has characterised past ISPs has not proven robust enough to enable the Convention to meet the challenges that it faces. In this context, we see value in a process tasked to more fundamentally evaluate possible concrete measures to strengthen the Convention across the different domains that it covers, as suggested in working paper 2. In this context, let me underline that Switzerland supports moving towards the elaboration of a legally binding instrument that addresses compliance under the Convention. In view of the time past since negotiations on such an instrument were suspended, a first step in that direction would be to revisit the work carried out then to assess which measures may still be valid today, including with regard to verification, and which have been overtaken by real-life developments.

Fourth, strengthening international cooperation and assistance is necessary to address the transnational challenges of modern biology. In an evolving, globalized world, no single country can prevent, detect and respond to all public health and security threats on its own, as most recently shown by the Covid-19 pandemic. Switzerland continues to attach great importance to the implementation of this aspect, and considers that it must remain a key element of any new intersessional process. We are open to exploring ways to ensure effective implementation of this key pillar of the Convention, including by strengthening the resources of the ISU on this matter.

Fifth, the strengthening of the confidence-building measures and the identification of options for systematically assessing the information contained therein require our full attention. The CBMs continue to be the only tool to prevent or reduce the occurrence of ambiguities, doubts and suspicions among States Parties. However, the system reveals a number of shortcomings. Participation in this politically binding instrument remains relatively limited. It will therefore be important to address this issue and to determine which measures could be taken to increase both the CBMs the quality and where necessary the type of information provided, as well as the number of returns

Finally, I would like to underline that the BWC Implementation Support Unit's (ISU) has consistently proven essential, worth in supporting our collective goals and assisting States Parties in implementing the Convention. We will need not only to renew the ISU's mandate but strengthen it to ensure that it can undertake the activities mandated by States parties, in particular as we seek to establish a more robust ISP.

I thank you, Mr. President.